

Direction de la coordination des politiques
publiques et de l'appui territorial
Bureau du développement local et
de l'ingénierie territoriale

Installations classées pour la protection de l'environnement

Arrêté DCPAT n° 2019-635

portant levée de l'arrêté préfectoral de mise en demeure n° 2018-627 du 5 décembre 2018

Société EURALIS CEREALES à Solférino

Installation de stockage de céréales

**Le préfet,
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

Vu le code de l'environnement ;

Vu le décret n°2004-374 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté préfectoral DCPAT n° 2018-627 du 5 décembre 2018 de mise en demeure de la société EURALIS CEREALES ;

Vu le rapport de l'inspection de l'environnement du 17 avril 2019 ;

Vu le courriel de l'exploitant du 23 septembre 2019, justifiant de la conformité de la nouvelle installation de stockage de GPL ;

Considérant que les prescriptions de l'arrêté de mise en demeure sont respectées ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Landes,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

La mise en demeure prévue par l'arrêté préfectoral n° DCPAT n° 2018-627 du 5 décembre 2019 à l'encontre de la société EURALIS CEREALES concernant son installation de stockage de céréales sise 5 Gare à Solférino, est levée.

Article 2 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux ou être contestée auprès du tribunal administratif de PAU (villa Noulibos – cours Lyautey – B.P 543 – 64010 PAU Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé.

Article 3:

Le secrétaire général de la préfecture des Landes, l'inspecteur de l'environnement de l'unité départementale des Landes de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle-Aquitaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera adressée, pour information, au maire de Solférino.

Mont-de-Marsan, le **24 OCT, 2019**

Frédéric VEAUX

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'F' followed by the name 'VEAUX' in a cursive script.